

soin du prêtre, le prêtre à son tour a besoin du Tiers-Ordre. Il faut au Pasteur une élite, s'il veut exercer une influence étendue et profonde ; sans quoi, il sentira trop souvent son zèle impuissant. Or, parmi toutes les élites, celle-ci se recommande à lui tout d'abord. Elle lui est présentée par le magistère authentique de l'Église ; elle a donné durant plusieurs siècles de magnifiques résultats. Elle est tout-à-fait adaptée aux besoins présents de la société ; elle s'oppose en effet par son esprit à cet esprit moderne qui a amené le relâchement dans les devoirs chrétiens, la recherche effrénée du bien-être et du plaisir, la convoitise des biens d'autrui, l'égoïsme, la désobéissance aux pouvoirs établis, l'injustice et la violence dans la société. Léon XIII, dans son encyclique sur la Franc-Maçonnerie, fait remarquer que le Tiers-Ordre est une véritable école de liberté, d'égalité et de fraternité chrétiennes ; par conséquent, il oppose une association fondée sur l'esprit évangélique aux associations issues de l'erreur, bien souvent de la haine de Notre-Seigneur et de son Église. Enfin ce qui achève de le recommander, c'est qu'il est d'une organisation facile, qu'il s'adapte à tous les milieux : " Le Tiers-Ordre, dit un auteur récent, est l'élite et le pivot de notre action sociale catholique. Ce n'est pas une œuvre ajoutée à tant d'autres. Il ne vise pas à absorber les œuvres et à les remplacer, mais à les vivifier. " Et un autre : " Il n'impose pas à d'autres groupes sa propre discipline. Hors de son centre, les Tertiaires sont les frères de tous les hommes. C'est le levain qui s'oublie, qui agit secrètement, qui se réalise moins comme forme extérieure, que comme esprit intérieur et profond. " — Le prêtre donc, qui se heurte aujourd'hui à tant de difficultés, qui a tant d'erreurs à combattre, tant de vices à déraciner, ne négligera pas, s'il a du zèle, de recourir au Tiers-Ordre comme à un auxiliaire précieux pour amener les âmes à Notre-Seigneur.

Qu'il prêche donc le Tiers-Ordre. Qu'il le prêche en public, puisque sa Règle est à portée de tous. " Le Tiers-Ordre, dit Léon XIII, est adapté à la multitude. " Qu'il le recommande en particulier aux âmes bien disposées, qui ne demandent qu'à être dirigées vers le bien. C'est surtout avec de telles âmes.

qu  
av  
co  
inh  
de  
se  
son  
ten  
pro  
s'a  
les  
à l  
être  
cha  
un  
à a

E  
et l  
Tier  
Ord  
aient

LES  
là une  
chiffre  
" E  
Curé d  
bientôt  
" Q  
le mon  
Tiers-C  
zèle de  
à la co